

Juillet 2016

Bulletin municipal n°9



MENET

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles »

Sénèque

Le mot du Maire

Chères Menétoises, chers Menétois

Lors du dernier bulletin municipal, mon propos portait sur trois points essentiels : la santé financière de la commune, les projets et l'avenir de notre territoire.

Si comme vous pouvez le lire, la gestion rigoureuse de nos finances nous permet de continuer à investir sans augmenter l'endettement global et sans augmenter les impôts, si les projets se concrétisent (éco-quartier, sentier bord du lac, local chasse) et si les dossiers avancent (aménagement bord du lac) si l'attention portée à la qualité de vie des Menétois (voirie, entretien des bâtiments, accompagnement du monde associatif, image de MENET) reste notre priorité, si MENET continue à élaborer et à envisager de nouvelles réalisations, l'avenir économique et humain de notre territoire constitue notre réelle préoccupation. Cet avenir ne pourra être réussi que dans la transparence et une confiance réciproque, que grâce à une coopération sincère et positive de tous et de chacun, qu'avec une volonté commune dynamique, que sur un projet collectif tenant compte des complémentarités objectives qui sont les nôtres, à savoir celles de Sumène Artense et du Pays Gentiane.

La construction de cet avenir demandera certainement un peu plus de temps que prévu. Nous ferons de notre mieux et participerons activement à la réussite de ce nouveau territoire. Je crois sincèrement qu'il faut qu'ensemble nous "osions", alors "osons".

Votre maire
Alexis MONIER



Sybille SAMOYAUULT, Sous-Préfète



Bernard DELCROS, Sénateur



Jacques MEZARD, Sénateur



Alain Marleix, Député, ancien Ministre



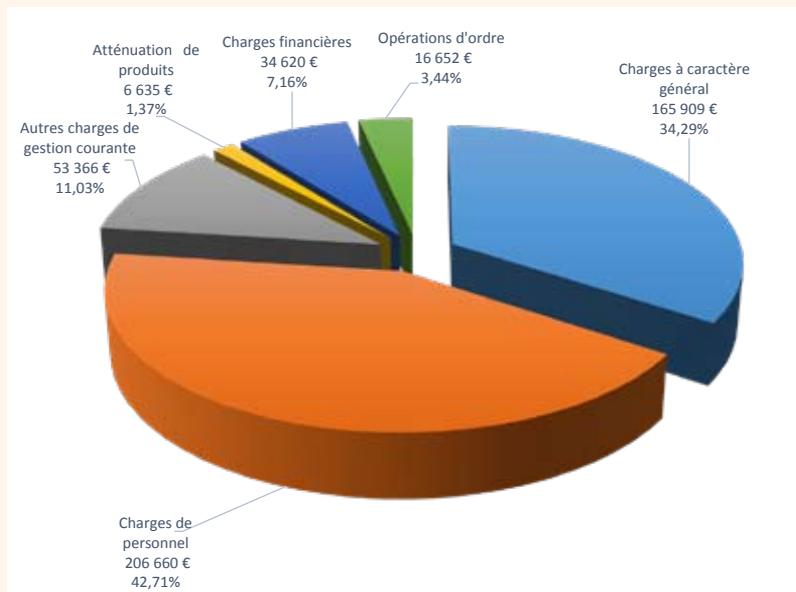
Ils ont visité notre commune...

La commune sur internet : www.menet.fr

Compte administratif 2015

LE FONCTIONNEMENT

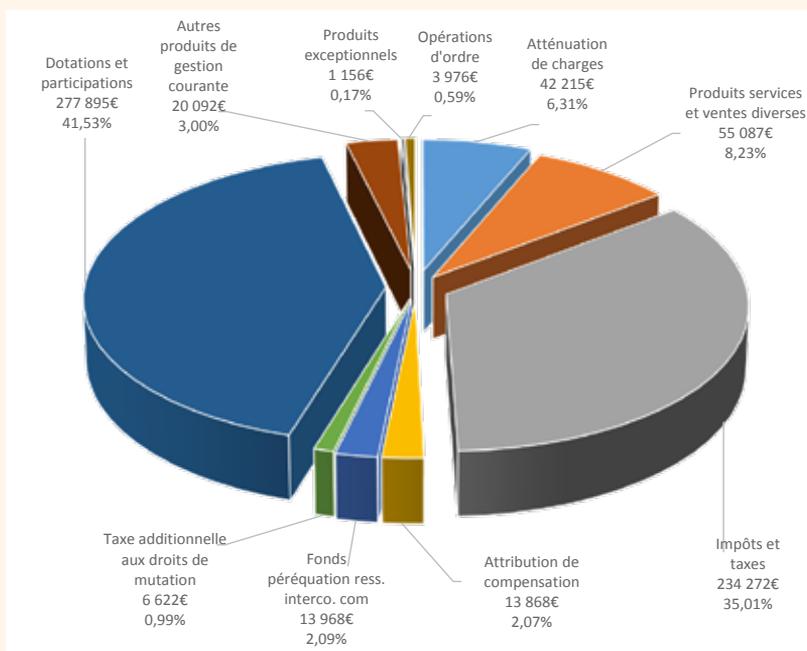
**Budget principal
Dépenses**
Montant total :
483 842€



Les charges de personnel ont augmenté de 8 476 €, incidence des contrats aidés, des congés maladie et du service intérim du Centre de gestion, mais elles sont compensées par des aides de l'Etat et les remboursements des arrêts de travail au chapitre atténuation de charges pour un montant de 42 215€.

L'excédent de fonctionnement s'élève à 185 309 € dont 14 170 € ont été affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde étant reporté pour financer de nouveaux investissements.

**Budget principal
Recettes**
Montant total :
669 151 €



Les principales recettes sont les contributions directes de 234 272 € et les dotations et participations de l'Etat de 277 895 €. Celles-ci sont en baisse de 7 789 €.

Fiscalité :

Le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation des taux communaux d'impôt.

Taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 17,89 %, produit 112 349 €

Foncier bâti : 23,77 %, produit : 90 397 €

Foncier non bâti : 82,62 %, produit : 36 435 €

Attribution compensatrice taxe professionnelle par la Communauté de Communes : 13 868 €

de la Commune de Menet

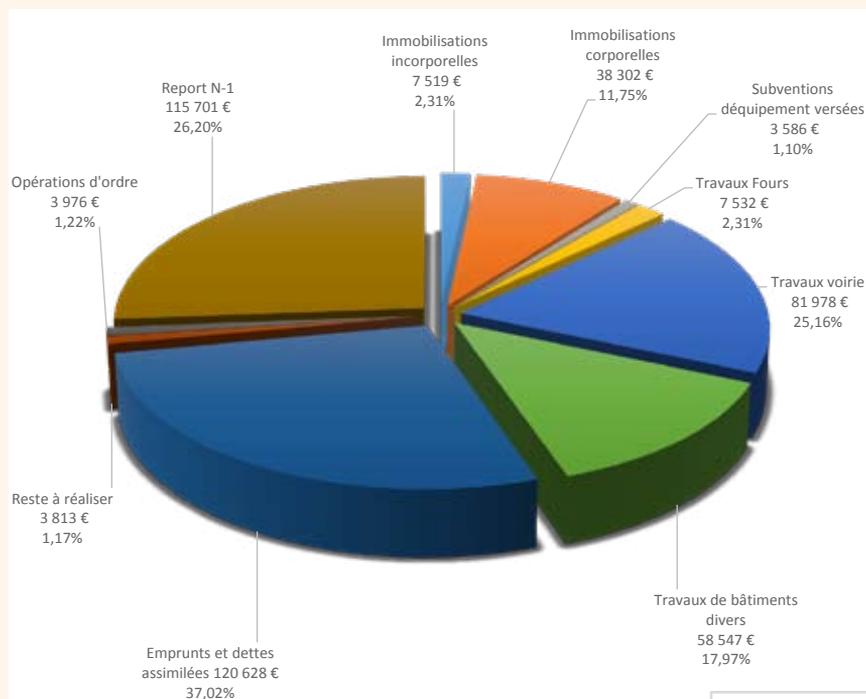
L'INVESTISSEMENT

Budget principal

Dépenses

Montant total :

441 582 €



Rapport des finances publiques, mai 2015

PRINCIPAUX CONSTATS

«La commune de Menet présente à l'issue de l'exercice 2015 une situation financière très satisfaisante, le bilan laisse apparaître une trésorerie de 134 171 €.

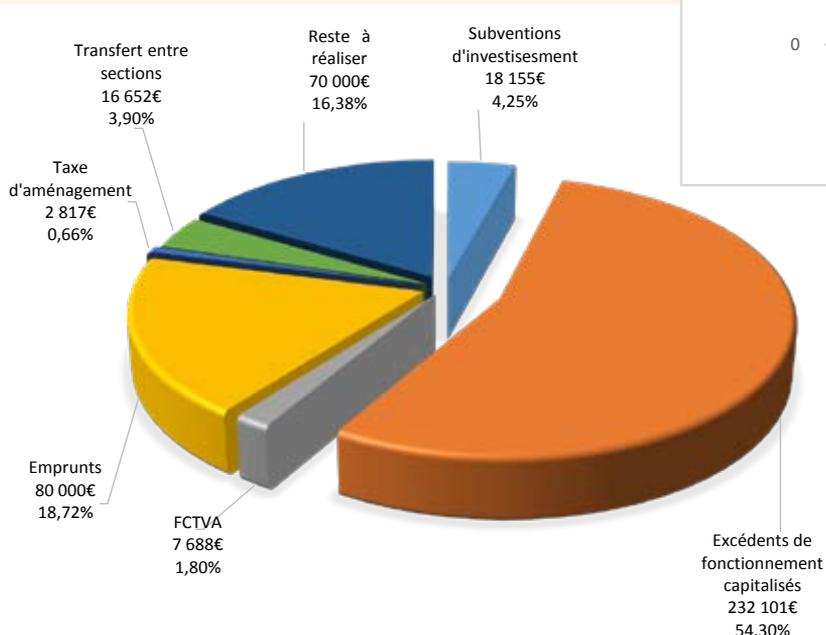
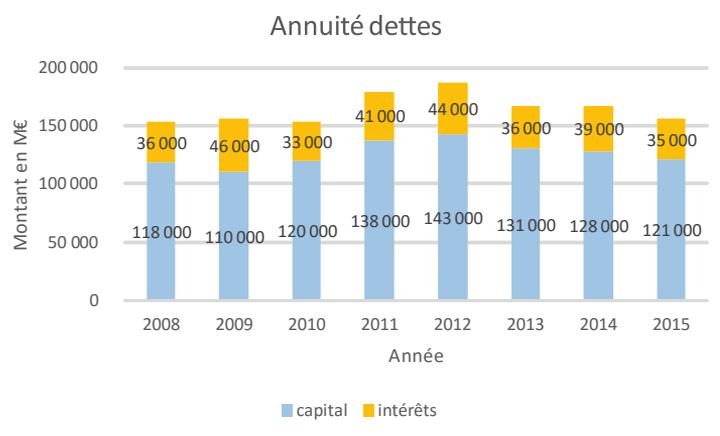
Les charges réelles de fonctionnement ont baissé, tandis que les produits réels de fonctionnement ont progressé sensiblement.

La capacité d'autofinancement brute et la capacité d'autofinancement nette répercutent les évolutions favorables constatées.

L'endettement est maîtrisé.

Les dépenses d'investissement sont financées principalement à partir des ressources propres complétées de dotations et subventions en 2015».

Besoin de financement de la section d'investissement = 14 170€



Budget principal

Recettes

Montant total :

427 413€

OÙ EN SONT LES CHANTIERS ?...

Sentier du bord du Lac

Fruit d'une longue réflexion et de nombreuses réunions de concertation avec les différents partenaires (Parc des volcans, associations la Menetoise et vie du lac..), le sentier du bord du lac, attendu par tous, sera la réalisation de l'automne. Le lac présentant un intérêt faunistique et floristique reconnu, il était important de le mettre en valeur autant pour les non-initiés que pour les passionnés. La mission confiée au cabinet «Au fil du temps» a été de réaliser un sentier d'interprétation innovant.

La balade ainsi proposée se déroulera en plusieurs temps durant lesquels le visiteur sera amené à traverser plusieurs ambiances et sera plongé dans cet environnement lacustre. Une série d'aménagements confectionnés avec des essences locales et matériaux du pays parfaitement intégrés au lieu (ponton panorama, platelage, ponton handi-pêche, bornes pédagogiques, mobiliers) agrémenteront ce parcours long de 800m.

Ce site où l'eau et la faune évoluent au fil des saisons, devrait enchainer le promeneur en faisant de ce sentier un lieu propice à la détente et à la découverte.

Ce chantier d'un coût estimatif de 140 000€ a bénéficié d'ores et déjà de plusieurs subventions dont 37 000€ dans le cadre du FEC (fonds d'équipements des communes), les autres aides n'étant pas encore exactement fixées. L'appel d'offres sera lancé cet été, le début des travaux programmés en Septembre pour des contraintes liées au respect du milieu naturel



Voirie communale



Dans le cadre du budget 2016, le conseil municipal a validé une enveloppe de 85 000€ pour le programme annuel de voirie. Un glissement de terrain sur la route de Lachamp dû à de fortes précipitations a contraint les élus à la remise en état de la chaussée en urgence dès le mois d'avril. L'entreprise LACOMBE a réalisé un enrochement en amont et en aval afin de consolider cette portion de route dont l'entretien est délicat pour un montant de 24 000€. Courant juin, le syndicat de cylindrage a effectué le goudronnage d'une partie de la route de Lachamp et celle de Laveissière. La commune a bénéficié d'une subvention de 7500€ dans le cadre de la réserve parlementaire du député Alain MARLEIX qui sera affectée à la voirie du village de Brocq.

Bâtiments communaux

La rénovation de la salle St Pierre se poursuit. Suite aux recommandations des services départementaux, des investissements en matériel (four vapeur, armoire en inox, piano) étaient devenus nécessaires au niveau de la cuisine. La proposition d'Auvergne Froid Concept pour un montant de 16 173€ a été retenue. Des subventions du Conseil Départemental et la réserve parlementaire du sénateur DELCROS ont été demandées. Les menuiseries extérieures côté rue des écoles seront changées, ces travaux vont bénéficier d'un reliquat de la DETR (dotation équipement des territoires ruraux).

Quant au local de chasse, après une très large consultation, il sera implanté dans une partie d'un box des garages municipaux.

... ET LES PROJETS ?

Aménagement du bord du lac

Suite à la démolition de la piscine, le conseil travaille à un aménagement global du site, intégrant aire de pique-nique, jeux pour enfants, terrain multisport, borne camping-car. L'architecte paysagiste du cabinet « Au fil du temps » a été sollicité pour faire des propositions. L'implantation des parkings sera revue afin de redonner aux berges du lac leur vocation naturelle. Un espace toilettes et local de pêche sont envisagés. D'ores et déjà une subvention de 48 000€ a été accordée dans le cadre de la DETR. Sur ce dossier relativement lourd, des financements complémentaires ont été sollicités.



BREVES

- Afin de permettre la réalisation de la piscine privative du village de vacances (accessible aux enfants de MENET), la municipalité a pris une délibération mettant à disposition de la Com.com une partie du camping municipal. A ce jour, les entreprises ont été sélectionnées après appel d'offres et les travaux débuteront en septembre.
- Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, la municipalité donnera un éclat particulier à la commémoration qui aura lieu le samedi 12 novembre (messe en musique, exposition, conférence, plantation d'arbres symboliques au bosquet des poilus).
- Des travaux sur la rue du stade sont à l'étude (enfouissement des réseaux secs, requalification des réseaux séparatifs : eaux usées et pluviales afin de diminuer les eaux parasites pour optimiser le fonctionnement de la station d'épuration et réfection de la chaussée).
- En collaboration avec l'association «Pays Haut Cantal Dordogne», Valentin PAGES dans le cadre de sa formation agricole a conduit une étude sur la faisabilité d'une ferme maraîchère.

Eco-quartier de Menoire

Démarrage des travaux d'aménagement de l'Ecoquartier

L'obtention du permis d'aménager en novembre 2015 a permis à la commune de lancer l'avis d'appel à la concurrence pour la réalisation des travaux de viabilisation de la première tranche de l'écoquartier.

C'est l'entreprise RMCL de Vebret qui a été attributaire du marché public pour un montant de 166 439 € HT.

Les travaux ont commencé en juin pour une durée de 4 mois. Les terrains devraient être disponibles à la construction dans le courant du 4^{ème} trimestre. Il s'agit des travaux de préparation de la voirie du futur quartier, de réfection de la voie communale desservant le quartier des Fraysses, ainsi que de la réalisation de l'ensemble des réseaux secs (électricité, téléphone) et humides (eau potable, eaux usées et pluviales), et de la réalisation d'un bassin de rétention au dessous de la route départementale.

Ce chantier doit être mené dans un esprit d'Eco-chantier : chantier de qualité qui maîtrise les enjeux environnementaux.

Les équipes de l'entreprise sont à pied d'œuvre et les terrassements bien avancés, les différentes parcelles prennent forme.

Rappelons que cette phase propose l'aménagement de 6 lots en accession à la propriété d'une superficie variable de 735 à 960 m² dont le prix de vente au m² a été fixé à 12 euros TTC.

A ce jour, plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt pour un projet de construction.



Signature de la charte Ecoquartier en vue de la labellisation

Le 18 mai dernier Sybille Samoyault, Sous-préfète, et Alexis Monier, Maire, ont signé la charte Ecoquartier, en présence de Valérie Cabecas, Conseillère départementale, des membres de l'Atelier Rural d'Urbanisme et du conseil municipal.

En signant cette charte, la commune est entrée dans la première étape d'une phase de labellisation du projet. Cette démarche comporte trois étapes majeures :

-1^{ère} étape - signature de la charte : encourager les élus, à travers 20 engagements, à adopter une véritable démarche d'aménagement durable.

-2^{ème} étape - évaluation du projet : lorsque les objectifs ambitieux et réalistes du projet sont stabilisés, il est reconnu « engagé » dans la labellisation Ecoquartier

-3^{ème} étape - obtention du label : Le label est délivré une fois la réalisation du projet suffisamment avancé. Il garantit que les réponses apportées aux engagements et les résultats attendus sont à la hauteur des enjeux.

Ce label national attribué par le Ministère du logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité valorise les opérations exemplaires qui permettent aux habitants de vivre dans des quartiers conçus selon les principes du développement durable.



LES CONTRATS AIDÉS

Depuis le 25 avril, Laura VAISSIERE accompagne enseignants et enfants au sein des écoles de Menet. Elle remplace Héléna BOURGEADE dont le contrat a pris fin le 23 mars dernier.

Laura, titulaire d'un CAP petite enfance, munie d'expérience en milieu scolaire et remplissant l'ensemble des conditions, a été recrutée sur un contrat unique d'insertion d'un an renouvelable d'une durée hebdomadaire de 20 heures.

L'ÉCOLE ET LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

En accord avec la réforme, la commune propose depuis la rentrée 2013, des Temps d'Activités Périscolaires gratuits pour les familles qui se déroulent les mercredis de 11h à 12h. Tous les enfants scolarisés peuvent y participer.

Dans le cadre des Projets Educatif et Pédagogique, élus et enseignants ont coordonné les activités.

Afin de diversifier les projets proposés à tous les enfants, la commune a fait appel à plusieurs intervenants :



-François MIRAMONT : arts plastiques

-Amélie BRERAT : apprentissage des instruments de musique et de la gamme des notes

-Anne RATSIMBA : éveil musical

-Club des BRUYERES : ateliers cuisine

-Manon, Héléna et Laura qui ont proposé des jeux de société et des ateliers créatifs tout au long de l'année scolaire.

Nous remercions les intervenants pour leur implication éducative et dynamique dans ces temps et faisons appel à toutes les bonnes volontés, associations, bénévoles qui voudraient participer à l'animation des activités périscolaires. Les interventions peuvent être tournées sur le sport, la culture, le partage de savoirs...



VOYAGES SCOLAIRES

Classe découverte en Vendée

Du 23 au 27 mai, 35 élèves du RPI sont partis en voyage scolaire sous le soleil de Vendée.

Au programme : journée au marais poitevin avec une promenade en barque dans la célèbre Venise verte, visite des marais salants, pêche à pied et pour finir 2 jours au Puy du Fou dont la renommée pour ses spectacles grandioses n'est plus à démontrer. La présence sur le site de nombreux animaux, des villages et arènes reconstitués et les inoubliables spectacles sont autant d'opportunités pour aborder des thèmes divers et pour découvrir, expérimenter.

Une semaine bien remplie que les enfants ont beaucoup appréciée et résumée ainsi « c'était trop bien ! ».



Le Gévaudan

Le 23 juin, les élèves de maternelle sont allés à la rencontre des loups dans le parc du Gévaudan à Sainte Lucie.

Ces voyages ont pu être réalisés grâce au soutien financier d'Alain MARLEIX, député, des communes de Menet, Valette, St-Etienne de Chomeil, La Monselie mais également de l'Association des Parents d'Élèves.

RENTRÉE SCOLAIRE

-Elle aura lieu le jeudi 1er septembre 2016.

-Cantine scolaire : l'inscription au service de restauration scolaire est obligatoire. Des imprimés sont à la disposition des familles au secrétariat de mairie ou sur le site internet.

Embellissement du cadre de vie



PATRIMOINE

L'attention portée à la sauvegarde du petit patrimoine rural laissé en héritage par nos anciens fait l'objet d'un investissement annuel. Le programme de rénovation des fours se poursuit. C'est le tour de celui de Montsistrier dont la couverture en lauzes sera reprise totalement par Gilles AUZARY. Quant au village de Lascourtines, il possède un bel édifice récemment mis en valeur par les employés municipaux lors du nettoyage du communal. Une réflexion avec les habitants du village sera engagée pour sa préservation l'année prochaine. Nicolas BOSJIC restaurera la croix du village de Brocq. Une commande de mobilier rural en pierre à Gilles DUMAS (banc, jardinières) agrémentera le cœur du village de MENET.

PETITE CITÉ DE CARACTÈRE



L'association départementale des petites cités de caractère du Cantal, regroupant une dizaine de communes, avait choisi, fin avril, MENET pour son assemblée générale. Fort des encouragements et du soutien de nombreux partenaires Cantaliens (CAUE, Fondation du Patrimoine, ABF) la commune poursuit son travail pour valoriser tous les atouts de notre village et les faire reconnaître.

UNE DEUXIÈME FLEUR POUR MENET

La remise officielle a eu lieu à l'hôtel de la Région Auvergne Rhône Alpes à LYON en présence de M. DARAGON vice-président chargé du tourisme à l'assemblée régionale. Ce label couronne un réel investissement, une démarche de développement durable, une volonté de faire de notre commune un beau village à vivre, à visiter. La palme revient à Dominique COUSYN. Il a su en quelques années, par sa créativité, son expérience, donner des couleurs aux murets des entrées du village, aux places et différents édifices du patrimoine bâti, faire partager son savoir faire et communiquer sa passion à son successeur. C'est François BOUTIN RAYMOND qui a pris le relais et poursuit avec talent et enthousiasme le fleurissement.



Félicitations à tous ceux qui participent à l'embellissement floral et paysager dans notre commune.

INFOS PRATIQUES

Mairie Tél. 04 71 78 30 69
Ouverture au public :
lun, mar, mer, jeu, vend de 10h à 12h
lun, jeu, vend de 14h30 à 16h30

Agence Postale, Bibliothèque municipale

Ouverture au public :
lun, mar, mer, jeu, ven et sam de 9h30 à 12h.

Recensement

Journée de défense et citoyenneté : les filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie de leur domicile afin d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours. Les documents suivants doivent être fournis : pièce d'identité et livret de famille.

Encombrants

Le ramassage des encombrants a lieu tous les derniers lundis de chaque mois par les employés municipaux. S'inscrire à la mairie !

Déchetterie de Roches-Hautes

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tri sélectif

Utiliser les containers (papiers, verres, plastiques...) situés devant le parking du cimetière.